



# Bulletin municipal n°26 mai 2011 Saint-Valbert

## Edito du maire

### **Retour sur les activités passées et à venir ...**

Belle affluence **le 1<sup>er</sup> mai** pour la fête de notre saint patron Valbert.... Par ce beau soleil, dans la courette de la salle polyvalente, l'apéritif fut très convivial en présence de quelques maires et élus de la communauté de communes du Pays de Luxeuil et de notre conseiller général. Cette manifestation se voulait le point de départ d'une réflexion à engager sur le devenir de notre patrimoine, en particulier l'Église que nous ne pouvons pas laisser se dégrader davantage...

Voir les pistes envisagées en page intérieure!

Puis le **8 mai**, où la participation est encore un peu faible, mais au regard de la participation en ville, nous ne sommes pas si mauvais!

Et ne soyez pas surpris, le mercredi 1<sup>er</sup> juin, si le beau temps est au rendez vous, les enfants de l'école du Mont Valot (120 environ) vont nous envahir : ils visiteront le parc animalier et déjeuneront à la salle polyvalente.

**Ouverture du parc animalier avec de nouveaux animaux à partir du 1<sup>er</sup> juin....**

**A visiter et à faire connaître sans modération!**

*Odile POUILLEY*

# Au conseil municipal

Réuni le jeudi 19 mai, il n'y avait que peu de sujets à délibérations.

## **Le déneigement**

Nous octroyons une indemnité pour service de déneigement à Cyril Ballet d'un montant de 1500€, indemnité calculée sur la base des tarifs des autres communes du secteur qui utilisent tracteurs et lame communale. De plus, nous acquitterons un supplément de 30€ à Groupama pour assurer l'employé communal lorsqu'il déneige.

## **L'agence départementale**

Comme annoncé précédemment nous déléguons la maîtrise d'oeuvre à l'agence départementale, pour les travaux de voirie des chemins du château d'eau, du champ de l'Épine et de Laval; Ils nous aident à trouver les entreprises qui réalisent les travaux et surveillent leur exécution moyennant rétribution calculée en fonction du montant des travaux. Les consultations vont commencer et nous informerons les habitants inscrits pour leur réfection de chemins et cour.

## **Église**

Il est envisagé de restaurer les vitraux de l'Église, plusieurs devis sont présentés l'un par Mr Gaegy, le verrier, fils de l'artisan qui avait réalisé les dalles de verre et celui de Mr Parot : ce dernier avait déjà été contacté en 1995 et il a actualisé son devis, nous attendons encore un autre artisan.... Il faut compter pour cinq vitraux environ 25 000€, c'est une somme importante. Nous allons donc solliciter des aides, le Conseil général d'abord et la réserve parlementaire du député

D'autre part Jean Louis Langrognet, conservateur des objets classés, nous a interpellés pour intervenir sur la conservation et (ou) remise en état de nos statues classées. La directrice du centre de Conservation de Vesoul, Anne Gérard Bendelé, a visité et photographié sous toutes les coutures ces statues, elle va établir un devis. La priorité est de désinsectiser ces objets de bois.

# Alerte eau...!



La première information en date du vendredi 13 mai fait état d'un *léger* problème de coliformes dans l'eau du village.(peut être moindre à la Gabiotte, car l'eau est traitée par Fougerolles) L'eau était consommable sauf peut être pour des personnes plus fragiles pour lesquelles il suffisait de consommer l'eau en bouteille ou bouillie .

Le service départemental d'hygiène des eaux estimait toutefois qu'une contre analyse n'était pas nécessaire.

Dès l'annonce de cette anomalie nous avons procédé au chlorage du réservoir et de la bêche de la station de pompage aux doses prescrites, vous l'avez sans doute ressenti de façon gustative ou en prenant votre douche ...!

Nous ferons toutefois procéder à une analyse courant juin et vous tiendrons informés de ses résultats.

**Plus embêtant, l'arrêté préfectoral du 16 mai**, affiché aux endroits habituels, c'est la restriction générale de consommation d'eau, pour cause du faible niveau des nappes phréatiques.

Il est interdit d'arroser avec l'eau potable ou l'eau des puits et sources de 8h à 20h, les pelouses, les jardins d'agrément. Un seul remplissage des piscines existantes est autorisé, il est interdit également de laver les véhicules hors des stations professionnelles.

Dans cette situation, je fais appel au civisme de chacun afin que nous puissions passer ce cap sans avoir à mettre en œuvre des mesures plus contraignantes.

J'incite vivement ceux qui sont équipés, à guetter la plus petite averse qui pourrait survenir, pour établir les réserves qui permettront d'arroser tout de même potager et jardin d'agrément.

**Numéros de téléphone utiles :**

**Mairie : 03 84 49 54 95**

**Fax : 03 84 49 68 09**

**Adresse : 1, Place de l'Église**

**E-Mail : [mairie.saintvalbert@wanadoo.fr](mailto:mairie.saintvalbert@wanadoo.fr)**

**Site Internet : [www.saint-valbert.net](http://www.saint-valbert.net)**

**Permanences secrétaire :**

**Lundi : 13h30 - 17h**

**Jeudi : 13h30—17h**

**Permanence des élus :**

**Samedi : 10h—12h**

## Etat Civil

Delphine Pouilley et Julien Rossi ont uni leurs destinées le 22 avril au consulat d'Amsterdam... Le maire n'a pas eu le bonheur de marier sa fille mais l'émotion eût sans doute été trop forte....!

Justine Bertoli et Yves Le Bray ont « convolés en justes noces » le 21 mai en mairie puis à l'Église de Saint Valbert.

Tous nos vœux de bonheur à ces nouveaux époux qui ont choisi le cadre de notre village pour cette belle fête!

